

Le sénateur Perrault: Honorables sénateurs, tout porte à croire présentement que la Chambre en aura fini avec le bill vers 9 h 15 ce soir. Il est donc possible que le bill nous soit envoyé dans la soirée pour étude. Il est à espérer, étant donné la gravité de la situation, que les honorables sénateurs termineront toutes les étapes de l'étude de cette mesure avant l'ajournement. J'aurai d'ailleurs le plaisir de m'entretenir sur ce sujet avec le leader de l'opposition dans le courant de la soirée.

Je peux dire qu'à l'autre endroit, les membres de la loyale opposition ont fait preuve d'un véritable esprit de collaboration en s'efforçant d'accélérer l'étude du bill. Il faut cependant dire que l'adoption de cette mesure dans les heures qui vont suivre nécessite également la collaboration des partis de l'opposition ici même et à l'autre endroit.

L'ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD

CONGRÈS POUR L'ÉLECTION D'UN CHEF À LA DIRECTION DU PARTI LIBÉRAL PROVINCIAL—QUESTION DE PRIVILÈGE

Le sénateur Bonnell: Honorables sénateurs, je soulève la question de privilège pour signaler une erreur qui s'est glissée dans un journal de Toronto. J'ai ici devant moi le numéro du *Globe and Mail* du samedi 14 octobre 1978.

Le sénateur Greene: C'est une honte!

Le sénateur Bonnell: Dans l'article intitulé «Les libéraux de l'Île-du-Prince-Édouard se choisiront un chef en décembre», je lis:

Charlottetown (PC)—Les libéraux actuellement au pouvoir à l'Île-du-Prince-Édouard tiendront un congrès le 9 décembre pour élire un chef permanent. Le nouveau chef remplacera l'ancien premier ministre Alex Campbell qui a remis sa démission le 19 septembre. Le ministre des Finances, M. Bennett Campbell, a été nommé provisoirement premier ministre et chef du parti quatre jours plus tard. Le sénateur Lorne Bonnell a déclaré au caucus du parti et à l'exécutif qu'il se présenterait comme candidat.

Des voix: Bravo!

Le sénateur Smith (Colchester): Pour quel parti?

Le sénateur Bonnell: J'aimerais informer les honorables sénateurs, mes amis et tous les Canadiens qu'on a omis les mots «ne... pas» et que ce texte devrait se lire:

... qu'il ne se présenterait pas...

Je tiens à vous assurer que je serai ici au Sénat...

Le sénateur Steuart: Aussi longtemps qu'il existera.

Le sénateur Bonnell: ... pendant encore un bon bout de temps, à condition que ma santé le permette. J'aimerais corriger la Presse canadienne et le *Globe and Mail*. Je ne me porterai pas candidat à la direction du parti. Je ne me laisserai pas recruter et je ne m'enrôlerai pas.

Le sénateur Flynn: Décision très sage.

Le sénateur Smith (Colchester): Je félicite l'honorable sénateur de sa sagesse et de sa prudence.

● (2010)

LA CONSTITUTION

LES CONSÉQUENCES DES ÉLECTIONS PARTIELLES SUR LE PROJET D'ABOLITION DU SÉNAT—QUESTION

Le sénateur Asselin: Honorables sénateurs, je voudrais savoir si le leader du gouvernement pense que les résultats des élections partielles d'hier convaincront le gouvernement de ne pas insister pour faire adopter le bill C-60 qui a trait à l'abolition du Sénat.

Le sénateur Perrault: Honorables sénateurs, au sujet des événements d'hier, si l'on se reporte à ce qui s'est passé en 1972 et 1974, de même qu'au cours des mois qui ont précédé ces élections générales, on peut uniquement conclure que les résultats d'hier représentent simplement une dérogation temporaire aux habitudes de vote au pays. Quand viendra le moment de l'épreuve suprême, dans quelques mois, les Canadiens reconsidéreront probablement le jugement politique qu'ils ont porté.

Le sénateur Asselin: Les résultats ne seront pas meilleurs.

Le sénateur Smith (Colchester): Vous n'aurez peut-être aucune voix.

Le sénateur Perrault: Quant au bill C-60, le gouvernement n'a jamais insisté pour qu'il soit présenté intégralement au Parlement en vue de son adoption. Le bill C-60 et le Livre blanc sur la constitution qui l'a précédé ont été conçus pour provoquer les discussions animées qui en fait ont eu lieu pendant l'été. Une multitude d'excellentes idées ont jailli de toutes parts, notamment des partis d'opposition et des provinces, et je crois qu'en fin de compte le bill s'en trouvera grandement amélioré.

Le sénateur Smith (Colchester): Grâce aussi aux idées des sénateurs.

Le sénateur Perrault: Très juste.

LA NAVIGATION SUR LES GRANDS LACS

LA GRÈVE DES INGÉNIEURS MÉCANICIENS ET DES OFFICIERS DE PONT—QUESTION

Le sénateur McDonald: J'aimerais poser au leader du gouvernement une question au sujet de la grève des transports sur les Grands lacs. Je sais que toute la population canadienne s'inquiète beaucoup de la grève des postiers, et la réponse que nous a donnée le leader du gouvernement est encourageante. Cependant, bien des gens, de l'Ouest du Canada notamment, ont tout lieu de se préoccuper plus encore de la grève des ingénieurs mécaniciens et des officiers de pont sur nos Grands lacs. Le leader du gouvernement pourrait-il nous dire si l'on légifèrera pour ordonner la reprise du travail ou s'il est d'avis que cette grève prendra fin prochainement par voie d'arbitrage ou par quelque autre moyen?

Le sénateur Perrault: Le gouvernement connaît fort bien l'urgence et l'importance de la situation et il sait qu'il faut trouver une solution satisfaisante au conflit. On m'a informé—et j'espère vous le confirmer très prochainement—que la Upper Lakes Shipping a signé un accord. Cette compagnie représente, m'a-t-on donné à comprendre, 26 navires environ